

INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

110207

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 6972		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	MUAFATHA
Nom & Prénom : ELNAROUTI		Date de naissance : 19/06/57	
Adresse :			
Tél. : 0667311789		Total des frais engagés : Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 18/03/2019			
Nom et prénom du malade : Djalila Nafissa			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Asthme			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

Pour l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration, je déclare
relative à la protection des données personnelles

..... : 18/03/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/2022			120,00	INP : 0911911106 Docteur ABOUHADID HADJADIA Médecin Généraliste 1er Etage Bab 2, 2540 Amman 03, 1er Etage
24/03/2022			62,70	Docteur ABOUHADID HADJADIA Médecin Généraliste 1er Etage Bab 2, 2540 Amman 03, 1er Etage

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BAKELI	15/03/22	228,25
PHARMACIE BAKELI	24/03/22	62,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE	23/03/22	DA	92,11,6004

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

ZENITH Pharma
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR

6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

Le: 24/03/2022

Home - Oufde Naflishe.

① Vit D3 Bon



Ampl mais pas D3 mais

20,90 x 3

62,70



ZENITH Pharma
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR

6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

ZENITH Pharma
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR

6 118001 272228
PPV : 20,90 DH

Docteur ABOUHANIE
Médecin Généraliste
imal 2, FB 40, Amira 03, 1er Etage
Tit Mellil
Tél: 0522 72 01 79

Dr.Fadwa ABOUHANIFA

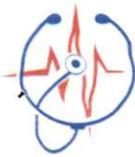
Médecine Générale

Echographie

Grossesse et Gynécologie Médicale

ECG

Suivi de Diabète et HTA



الدكتورة فدوی أبوحنیفة

الطب العام

الفحص بالصدري

تتبع العمل وأمراض النساء

تخطيط القلب

تتبع مرضى الضغط والسكري

مرخصة لاعطاء الشهادة الطبية لرخصة السياقة

ORDONNANCE

Tit Mellil le :

١٥ / ٠٣ / ٢٢ تيط ملیل فی :

Mme Augde Nafishe

M618

① Liposomal 160 - S
S.N.



LOT 210325
EXP 02/2024
PPV 34.40DH

② Chorhoplante
S.N.
771



③ Disprin S.N.
Lipid 31 J
34,40
22812

L 2962
P: 11/24
PPV: 77.00 DH

Docteur ABOUHANIFA FADWA
Médecin Généraliste
Amal 2, FB 40, Amira 03, 1er Etage
Tit Mellil 0522 72 01 79



حي الأمل 2، عمارة 4 - الطابق الأول ز رقم ٣ - تيط ملیل

فوق مختبر التحاليل تيط ملیل

05 22 72 01 79

06 68 09 41 26

608070A

maphar O

ZI Zenata Ain Sebâa, Casablanca, Maroc

LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30

P.P.V. : 116,80 DH



6 118001 181636

à l'abri de l'humidité.

118001 181636

Produit

Facture

N° facture : 2022-03684
Edité le : 31/03/2022
Patient : Mme OUGDA Noufissa
Date prélèvement : 23/03/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
Hémoglobine glycosylée	100	134,00
Cholestérol total	30	40,20
Triglycérides	60	80,40
HDL-Cholestérol	50	67,00
LDL-Cholestérol	50	67,00
Vitamine D (25 Hydroxycholécalciférol) - D2 + D3	400	536,00
Total B	690	924,60
APB	1,0	0,00
Majoration de garde		
Total		924,60

Arrêtée la présente facture à la somme de : NEUF CENT VINGT-QUATRE DIRHAMS ET 60 CENTIMES ***

LABORATOIRE TIT MELLIL
D'Analyses Médicales
Dr Brahim MOUSSAOUI RAHHALI
Médical Director
Lot Amal 2 Rue Nouria 1040, Tit Mellil - Casablanca
Tél/Fax: 05 22 51 18 80 - 05 22 51 18 81 - 05 22 51 18 82 - 05 22 51 18 83



مختبر تيط مليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLOGIQUES

Médecin Biologiste - Diplômes d'études Spéciales de Biochimie - Bactériologie

Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Virologie



Dossier N° : 150322-072 Pvt du: 15/03/2022 9:37

Nom : Mme OUGDA Noufissa

Casablanca , le 15/03/2022

compte rendu d'analyses

Page : 1 / 2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

émogramme + Plaquettes

Erythrocytes	:	4,85 $10^6/\text{mm}^3$	(3,8 - 5,4)
Hémoglobine	:	14,70 g/dl	(12 - 15,5)
Hématocrite	:	44,00 %	(35 - 45)
VGM	:	90,72 fL	(85 - 95)
TCMH	:	30,31 pg	(28 - 32)
CCMH	:	33,41 g/dl	(30 - 35)
Leucocytes	:	9 060 $/\text{mm}^3$	(4000 - 10000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	50,9 %	(50 - 75)
		4612,00 $/\text{mm}^3$	(2000 - 7500)
Lymphocytes	:	40,6 %	(20 - 45)
		3678,00 $/\text{mm}^3$	(1500 - 4000)
Monocytes	:	6,5 %	(2 - 8)
		569,00 $/\text{mm}^3$	(200 - 800)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,8 %	(1 - 4)
		163,00 $/\text{mm}^3$	(100 - 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,2 %	(Inférieur à 1)
		18,00 $/\text{mm}^3$	(Inférieur à 100)
Plaquettes	:	258 $10^3/\text{mm}^3$	(150 - 400)

Validé par Dr. MOUSSAOUI RAHHALI BRAHIM



مختبر تيط مليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MÉDICALES ET BILOGIQUES

Médecin Biologiste - Diplômes d'études Spéciales de Biochimie - Bactériologie

Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Virologie

Mme OUGDA Noufissa

Dossier N° : 230322-066

Page : 2/2

VITAMINES

Valeurs Usuelles

25 HYDROXYVITAMIN D TOTAL : 13,70 ng/ml
ARCHITECT

Interpretation

Carence : < 20 ng/ml
Insuffisant : 20 - 30 ng/ml
Suffisant : 30 - 100 ng/ml
Limite Supérieur de sécurité : >100 ng/ml

Nous vous remercions de votre confiance

Validé par Dr. MOUSSAOUI RAHHAL BRAHIM

Dr Brahim MOUSSAOUI RAHHAL BRAHIM

Médecin Biologiste

Lot Amal 2 Rue Nakhil FB 40, Tit Mellil • Casablanca



مختبر تيط مليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLÓGIQUES

Médecin Biologiste - Diplômes d'études Spéciales de Biochimie - Bactériologie

Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Virologie



Casablanca , le 23/03/2022

compte rendu d'analyses

Dossier N° : 230322-066 Pvt du: 23/03/2022 9:36

Nom : Mme OUGDA Noufissa

Prescripteur Dr : ABOUHANIFA FADWA

Page : 1 / 2

BIOCHIMIE

Valeurs Usuelles

(4 - 6)

5,70 (26/02/20)

Hémoglobine glycosylée : 6,10 %
PLC (Chromatographie liquide haute pression) sur automate D10 Bio-Rad : Technique de référence.

Les valeurs usuelles sont de 4 à 6% lorsque les glycémies sont normales.

Les études modernes ont montré que le diabète est :

bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %

* moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %

* mal équilibré au-delà de 8 %

* À l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.

Cholestérol total	:	2,32 g/l	(Inférieur à 2)	2,50 (15/03/22)
Triglycérides	:	1,36 g/l	(0,4 - 1,6)	3,31 (15/03/22)
IDL-Cholestérol	:	0,41 g/l	(0,35 - 0,7)	
DL-Cholestérol	:	1,64 g/l	(1 - 1,6)	

LABORATOIRE TIT MELLIL
Validé par Dr. MOUSSAOUI RAHHALI BRAHIM

Dr Brahim MOUSSAOUI RAHHALI
Médecin Biologiste
Lot Amal 2 Rue Nakhil FB 40 Tit Mellil - Casablanca
Tél/Fax: 05 22 51 12 82 / 06 61 92 56 23
Tél Urgence : 06 61 92 56 23
Email : biocentre.titmellil@gmail.com / R.C. : 382151 - T.P. : 37101445 - I.F. : 24825537 - I.C.E. : 001840663000049



مختبر تيط مليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE TIT MELLIL D'ANALYSES MÉDICALES ET BIOLOGIQUES

Médecin Biologiste - Diplômes d'études Spéciales de Biochimie - Bactériologie

Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Virologie

Mme OUGDA Noufissa

Dossier N° : 150322-072

Page : 2/2

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	
GLYCEMIE A JEUN	: 1,18 g/l 6,55 mmol/l	(0,7 - 1,1) (4,1 - 6,12)	1,16 (26/02/20)
Urée	: 0,31 g/l 5,25 mmol/l	(0,13 - 0,5) (2,2 - 8,46)	
Créatinine	: 8,75 mg/l 77 µmol/l		8,29 (26/02/20)

Interpretation

- Femmes	: 6 - 11 mg/l
- Hommes	: 7 - 13 mg/l
- Nouveau-né	: 7 - 10 mg/l
- 1 ère année	: 2 - 10 mg/l
- 4 - 14 ans	: 3 - 10 mg/l

Acide urique	: 56,82 mg/l	(26 - 60)
Cholestérol total	: 2,50 g/l	(Inférieur à 2)
Triglycérides	: 3,31 g/l	(0,4 - 1,6)
SGOT (Aspartate Aminotransférase)	: 22,80 UI/l	(Inférieur à 31)
SGPT (Alanine Aminotransférase)	: 37,20 UI/l	(Inférieur à 34)

Nous vous remercions de votre confiance

Validé par Dr. MOUSSAOUI RAHHALI BRAHIM